



Un réseau de militants pour défendre l'EPS,
l'École et les services publics !

Communiqué de presse SNEP-FSU Créteil – 20-01-2021



**L'EPS dehors, c'est NON !
POUR la santé des jeunes et
la reconnaissance de notre métier !**

Le SNEP-FSU soutient tous les professeurs d'EPS qui veulent défendre leur métier d'enseignant face à la nouvelle interdiction de la pratique physique et sportive en milieu fermé.

Nous avons demandé une audience auprès du Recteur de Créteil, mais sans réponse jusqu'à aujourd'hui, alors que cette décision s'est faite sans aucune concertation !

Nous appelons donc à l'action dans tous les établissements (courrier au recteur, photos de conditions de travail, courriers aux parents et élus locaux...) et à participer massivement à la journée de grève et d'action « éducation nationale » le 26 janvier !

L'EPS ne doit pas être victime des décisions sanitaire liées à la gestion de la crise sanitaire !

Au contraire, il est important de proposer une Education Physique et Sportive de qualité à tous les élèves privés de pratique physique et sportive en dehors de l'école !

Une nouvelle injonction incompréhensible alors que des adaptations fortes ont déjà eu lieu avec la mise en place de protocoles stricts :

- Modification des activités sportives programmées en septembre, puis en novembre,
- Passage en demi-groupes pour permettre de diminuer la densité d'élèves pratiquant au regard des différentes installations sportives. **Cette mesure doit être développée en EPS pour permettre le maintien de la pratique en milieu fermé !**
- Achat de matériel lorsque les budgets ont pu être débloqués,
- Modification des modalités et des processus d'enseignement et d'évaluation avec les élèves, contraignant à revoir à la baisse nos objectifs d'acquisitions dans les activités.

Nous appelons les professeurs d'EPS de l'académie de Créteil à :

1. **Écrire au recteur** ([proposition de courrier « EPS dehors » à compléter](#)) pour demander le rétablissement de la possibilité de pratique dans toutes les installations couvertes et la mise en place de demi-groupes si nécessaire afin de préserver une pratique physique et sportives pour les élèves et à nous faire part de toutes les réponses de la part de la hiérarchie,
2. **Nous envoyer des photos de leurs conditions de travail** (en floutant les élèves pour des raisons de droit à l'image) pour les diffuser sur ce site et nos réseaux sociaux,
3. **Écrire aux parents d'élèves et aux élus locaux** (maires, député.es, sénateurs.trices...) et nous envoyer les copies de ces courriers,
4. **Participer à la journée de grève et d'actions de mardi 26 janvier** pour plus de moyens pour l'éducation nationale (créations de postes, budgets, salaires, conditions de travail) et **nous signaler toute journée de grève effectuée suite aux annonces de jeudi 14 janvier dernier.**
5. **Participer aux « Journées de l'EPS de Créteil » des 4 & 5 février** et/ou s'engager dans la dynamique militante qui en ressortira afin de défendre notre métier avec nos élèves, mais au-delà au niveau académique et national (notamment dans la redéfinition de référentiels nationaux aux examens)

Car ceci n'est pas de l'EPS et les professeurs en sont bien conscients,
mais c'est pourtant ce qui nous est imposé par la hiérarchie :



Photos de envoyés par des professeurs d'EPS de l'académie ce lundi 18 Janvier 2021

Contact :

Hugo PONTAIS, Secrétaire académique SNEP-FSU Créteil : s3-creteil@snepfsu.net / 06 40 46 37 97